

# Monde Tsigane

JOURNAL

TRIMESTRIEL N°17 - OCTOBRE 2005 - 3,8€ / 25 FRANCS

## Editorial

L'ARTAG a 20 ans. Cela donne l'occasion à la fois de se souvenir et de faire le point pour continuer le travail entrepris sans se décourager... sans faiblir.

L'ARTAG réunit Voyageurs et Gadjé. Elle n'existe que par les Voyageurs et pour eux, avec la coopération et l'engagement de non-Voyageurs, salariés et bénévoles.

L'ARTAG rend des services, mais elle ne fait pas que cela ; Elle est un outil de rapprochement entre la communauté des Gens du Voyage, des sédentaires et des autorités publiques. Elle est force de contestations et de propositions. La contestation est vaine si elle ne s'accompagne pas d'une recherche de solutions. Ce n'est pas toujours facile, c'est même parfois décourageant. La première loi sur le stationnement des Gens du

Voyage en 10 ans n'a jamais été appliquée, à part quelques exceptions. La deuxième loi sur le même sujet a 5 ans.

Michel Mombrun, Président de la FNASAT, critique à juste titre le discours du Ministre de l'intérieur aux Préfets de la République. Pour réprimer les stationnements prétendument illicites des Voyageurs, rien ne doit être négligé : Encadrer le délai dans lequel les juges doivent non pas juger mais "prononcer une expulsion" ; Accorder la force publique, même s'il y a trop de caravanes "alors que les moyens existent". Policiers et gendarmes qui disposent de "techniques éprouvées" doivent "engager les moyens nécessaires".

Dans ces actions-là, il n'est pas question de délicatesse, alors que la réalisation d'une aire d'accueil est "un

sujet délicat au plan local" nous dit notre Ministre.

L'ARTAG a 20 ans. Elle est assez vieille pour savoir et dire que l'on faciliterait le travail des juges, celui des Préfets, des policiers et des gendarmes si chaque commune visée par les schémas départementaux d'implantation des aires d'accueil avait, dans le délai prévu par la loi, réalisé ces aires où pourraient stationner correctement ceux qui voyagent et qui, jusqu'à preuve du contraire, ont le droit constitutionnel de le faire. Certaines communes l'ont fait ; Pourquoi pas toutes ? Est-ce si délicat que cela de dire publiquement pourquoi ? Nous ne le pensons pas.

Nous continuerons avec la vigueur de nos 20 ans à défendre les objectifs sur lesquels nous nous sommes rassemblés, Voyageurs et Gadjé... il y a 20 ans.

L'ARTAG ■

## L'ARTAG a 20 ans !



- Une rencontre
- Un bout de chemin ensemble
- Une histoire qui continue...

**P**our fêter comme il se doit 20 ans de travail et de proximité avec les Gens du Voyage ayant une inscription sur le département du Rhône, les membres bénévoles et salariés de l'association organisent pour les partenaires et les Voyageurs une

soirée festive d'échange et de rencontre ; Pour ensemble aborder les problématiques liées aux conditions et modes de vie des Gens du Voyage.

### AU PROGRAMME :

#### ● "20 ANS D'IMAGES"

L'exposition de l'ARTAG qui retrace, au-delà de la création de l'association, les relations entre Voyageurs et Gadjé ;

#### ● "VOYAGEURS"

Un documentaire vidéo qui revient sur la création de l'ARTAG ;

#### ● "Déserts de stationnement"

Une pièce de théâtre de la compagnie Tenfor, écrite avec le concours des Voyageurs, et dans laquelle le public pourra prendre la parole et devenir acteur...

Cette soirée aura lieu le lundi 21 novembre au CCO de Villeurbanne ! Venez partager avec nous ce moment !

Pour toute information, contactez Sabine FRESSARD : 04 78 79 60 80

### Dans ce numéro

#### P2 Chronique juridique

Stationnement "illégal", "sauvage" : des mots, des représentations

#### Actualités

Ouverture du terrain de Rillieux

Se rencontrer et se connaître pour se respecter

Quand l'école n'est pas qu'une obligation

#### Brèves de terrains

#### P3 Témoignages

A propos de l'école, par les parents et les élèves

#### P4 Zoom sur ...

20 ans d'existence de l'ARTAG ;  
50 ans de relations Gadjé/Voyageurs

Ah les colonies !

Et un jour naquit l'ARTAG

Un engagement dans la durée

Témoignage : Mikai

L'association, un bon modèle pour la représentativité des Voyageurs ?

#### P6 Pour en savoir plus

A lire, à voir et à écouter...

#### L'association ARTAG

Les Brosses, 50 ans déjà

Les rencontres du GIE CATHS

#### P7 FNASAT :

L'autorité de l'Etat réside dans l'humilité des responsables qui le servent et non dans l'arrogance des ambitieux qui s'en servent

#### P8 Et encore

"Incitation à la haine raciale" ; Est-ce que les valeurs de la démocratie (accès aux droits, égalité et respect) deviendront un jour réalité pour les Gens du Voyage ?

Chronique des rejets ordinaires : Quel accueil !

## Stationnement "illégal", "sauvage" : des mots, des représentations

À la dévotion de lectures de journaux, d'articles, de textes divers, on retrouve régulièrement les expressions "stationnement illégal", "stationnement sauvage", "stationnement spontané". Ces trois termes renvoient à une même réalité : l'installation sans autorisation de caravanes sur un terrain non-aménagé à cet effet et sans autorisation du propriétaire. L'emploi de l'une ou l'autre expression n'est cependant pas anodin, les mots ont un sens qui donne une forme différente à la réalité.

Le terme le plus neutre est celui de "stationnement illégal", c'est-à-dire contraire aux lois. Pendant longtemps cependant, aucune loi ne définissait le stationnement illégal. Jusqu'à l'adoption de la Loi sur la Sécurité Intérieure du 18 mars 2003 (dite loi Sarkozy ou LSI), le seul moyen de faire reconnaître l'illégalité d'une installation était le droit de propriété ("vous êtes installés sur un terrain dont je suis propriétaire, ce qui crée un dommage à mon encontre"), ce qui pouvait conduire à une procédure devant le tribunal de grande instance.

L'article 53 de la LSI introduit dans le code pénal un nouveau délit (art.332-4-1), caractérisé par "le fait de s'installer, en réunion, en vue d'y établir une habitation, même temporaire, sur un terrain appartenant soit à une commune qui s'est conformée [à ses obligations dans le cadre de la loi Besson], soit à tout autre propriétaire autre qu'une commune, sans être en mesure de justifier de son autorisation ou de celle du titulai-

re du droit d'usage du terrain. "Ce délit est passible d'une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende.

Ce nouvel article du code pénal donne ainsi une définition du stationnement illégal qu'il sanctionne sévèrement (sans parler des mesures dites "conservatoires", telles que la saisie des véhicules). Il ne prend pas en compte la réalité de bon nombre de départements qui n'offrent aucun espace de stationnement, ce qui amène beaucoup de familles à stationner de fait illégalement.

Les notions de "stationnement sauvage" et "spontané" renvoient à une même réalité mais ont l'une et l'autre une connotation péjorative. En effet, le terme de "sauvage", s'il définit ce qui se fait en-dehors des règlements, renvoie également à une idée de cruauté et s'oppose à "civilisé". Cela place les Voyageurs en dehors de la société, de la civilisation. Si l'adjectif "spontané", que l'on peut définir par "qui se produit de soi-même" est moins péjoratif, il renvoie également les Voyageurs dans un imaginaire de groupes indépendants de la société dans laquelle ils vivent, qui en ignorent les règles... Une fois de plus les familles tsiganes sont considérées, même inconsciemment, comme un corps étranger à la société.

Ces deux termes font totalement abstraction des réalités qui poussent les Voyageurs à stationner dans des conditions précaires, particulièrement dans le département du Rhône.

Tatiana BECHAUX ■

### BRÈVES DE TERRAINS

La commission départementale s'est réunie en juillet dernier pour entériner et valider les dossiers. Toutes les communes ont fait un gros effort pour être dans les délais, notamment pour bénéficier des 2 ans supplémentaires promis par la loi Devedjian.

A ce jour, nombre de projets se concrétisent. L'aire de Rillieux est opérationnelle (voir article en rubrique Actualités). La commune de Craponne débute les travaux. Vénissieux, Caluire, Feyzin et Lyon, les plus en avance, seront suivis d'un certain nombre d'autres projets. C'est dans le premier semestre 2006 que pourront vraisemblablement être livrées ces aires. En attendant il faut gérer la vie quotidienne. La Communauté urbaine a répondu à la sollicitation des Voyageurs de favoriser la mise en place de stationnements provisoires pour stopper le pro-

cessus infernal et onéreux stationnement illégal 'expulsion. Ainsi la commune de Vaulx-en-Velin a organisé ce type de gestion provisoire de stationnement qui permet, en collaboration avec les associations, de mettre un cadre à ces occupations de terrains en attendant l'aire d'accueil. Elle rejoint ainsi Chaponost qui gère ce type de lieu provisoire depuis plus de 2 ans.

Aujourd'hui le délai est donc reporté au mois de juin 2007, date à laquelle les terrains devront être opérationnels. C'est-à-dire que le temps presse pour un certain nombre de collectivités. En tout état de cause, les Voyageurs espèrent que ce sera le dernier délai et que cette période ne sera pas mise à profit pour inventer de nouveaux arguments justifiant d'un report.

Xavier POUSSET ■

## Ouverture du terrain de Rillieux

Rillieux a ouvert le premier terrain officiel du schéma départemental le 1er août. Malgré tous les petits défauts d'aménagement liés à une conception déjà ancienne et au retard pris suite à l'abrogation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la Communauté Urbaine, il permet aux Voyageurs de résider temporairement sur la commune dans des conditions décentes. Géré techniquement par l'Hacienda et accompagné socialement par l'ARTAG, il est aujourd'hui presque toujours plein. La scolarité sur la commune des enfants a été organisée par l'Education Nationale, ce qui a permis aux enfants de faire leur rentrée scolaire. Un comité de suivi du fonctionnement piloté par la mairie se réunit régulièrement pour accompagner le gestionnaire et répondre aux petits défauts repérés. Ce terrain remplace l'aire provisoire située à côté de Valorly, qui a été définitivement fermée.

Il faut maintenant que les autres sites ouvrent rapidement pour éviter la surchauffe sur ce terrain.

X. P. ■

## Se rencontrer et se connaître pour se respecter

**Franck S.** : "L'année dernière, on a rencontré, avec quelques autres Voyageurs, Monseigneur Barbarin. Il s'intéressait à nous, les Voyageurs. La Paroisse de St Claude en Val d'Ozon a organisé, sur le même modèle, une rencontre avec les Voyageurs.

**Thérèse B.** : Cette rencontre a eu lieu parce que la mairie de Saint Symphorien a réservé un terrain agricole pour faire une aire d'accueil. Les riverains ne sont pas d'accord ; ils ont créé une association pour manifester contre la mise en place du terrain d'accueil. L'Aumônerie (des Gens du Voyage) a été contactée à la suite de tout ça pour connaître un peu plus les Voyageurs. La soirée a eu lieu à la cure de Saint Symphorien. Nous étions deux Voyageurs avec les responsables de la paroisse - le curé, les personnes qui, sur la commune, travaillent à la solidarité ... et Evelyne Ferdi de l'Aumônerie des Gens du Voyage. C'était une première rencontre, nous avons discuté de comment se passe la vie pour les Voyageurs, comment s'y prendre avec eux par rapport à leur vie. Ce sera plus facile pour la Paroisse de répondre aux gens quand ils poseront des questions sur les Voyageurs.

**Franck S.** : On a aussi parlé des terrains d'accueil ; qu'il est important d'avoir une place, même loin du centre du village, c'est mieux que rien. Avoir une place, ça veut dire être tranquille d'esprit, ne pas craindre d'avoir à partir vers une autre place sans savoir où, avoir toutes les commodités.

**Thérèse B.** : C'était bien cette rencontre, on a été écouté. Des fois, il est difficile de parler avec des gens qui ne veulent pas vous écouter, qui ne veulent pas chercher à comprendre ce que vous êtes, qui vous êtes. Les gens ne sont pas toujours aptes à écouter, mais s'il y a un respect mutuel, alors les Voyageurs sont prêts à parler, à partager avec les Gadjé. Entre les Voyageurs et l'Eglise, il y a toujours eu bonne entente. Pendant la guerre, les curés se sont occupés des Voyageurs. Ça a continué après la guerre, l'Eglise était présente pour résoudre leurs problèmes. Il y a de la confiance des deux côtés."

Le Père Servanton, de la Paroisse, souhaite une suite à ce premier échange entre le petit groupe qui s'occupe plus spécifiquement du thème de la solidarité et Franck et Thérèse...

Propos recueillis par Sabine FRESSARD ■

## Quand l'école n'est pas qu'une obligation

La section sixième SEGPA du collège Paul Langevin de St Junien (87) dans laquelle deux jeunes Voyageuses sont inscrites a travaillé autour de la réalisation d'un film : à partir de la lecture d'un livre, les élèves, avec l'aide de l'auteur, ont écrit le scénario, et l'ont ensuite interprété. L'équipe enseignante a travaillé avec un animateur pour l'atelier d'écriture du scénario, un metteur en scène ainsi que des membres de l'IUFM pour l'aspect technique.

Pour l'équipe éducative, ce projet avait pour but de re-mobiliser ces élèves en difficulté, de les motiver par un projet plus ludique à travailler autour de l'écriture et de la lecture. Ce film d'une durée de 20 minutes a été présenté au festival du film éducatif de La Bourboule par les élèves eux-mêmes. Ils ont participé pendant 4 jours à cet événement.

Les deux jeunes voyageuses sont parties elles aussi. Pour M. Halimi, le directeur de la SEGPA, c'est une très belle récompense d'un travail de proximité et de lien avec les familles du Voyage. Cette participation prouve la confiance des familles envers l'équipe enseignante et au-delà envers le collège qui accueille de manière régulière des enfants voyageurs résidant sur la commune ou à proximité. Les familles vivant sur le secteur en effet jouent le jeu de la scolarisation de leurs enfants. Une relation au monde qui fait taire les préjugés de certains sur la non-ouverture des familles du Voyage qui vivraient en vase-clos sans aucun rapport avec le monde extérieur, comme le notait l'article paru dans le magazine GEO (n° 309, novembre 2004) en parlant de ces familles. Les jeunes élèves d'origine tsigane, Alphonsine et Saïda témoignent de leur investissement à l'école. Elles comptent bien continuer. Elles ont adoré leur séjour à La Bourboule ; elles y ont découvert bien plus que des films...

Pour l'équipe éducative, l'écoute et l'attention accordées à ces élèves en difficulté permettent de casser le processus d'échec et de rupture scolaire, de les investir sur du positif. Le bilan l'est, de tous les côtés.

Propos recueillis par S. F. ■



Chanel, Punkie et Lorie habitent à la Glunière à Vénissieux. Elles nous parlent du terrain et de leur vision pour l'avenir.

**Chanel :** "J'aimerais bien des douches sur le terrain. Je suis une fille propre. Je dois faire chauffer l'eau dans mon camping... J'aimerais être en maison pour avoir mon intimité, ma chambre ; Et être à côté de mes cousines.

**Punkie :** Le temps qu'on ait les petites maisons, on aimerait les douches, qu'ils mettent du gravier, qu'ils nettoient.

**Lorie :** Qu'on ait plus d'hygiène, chacun son emplacement, ses toilettes et ses douches ; et du goudron plutôt que du gravier.

**Chanel :** Ca va pas être tout de suite les maisons.

**Punkie :** On aimerait qu'il n'y ait pas d'autres gens que ceux qui sont ici sur la place. Où on va habiter, c'est pas une aire. C'est pas un truc de passage.

**ARTAG :** Vous en êtes où à l'école ?

**Chanel :** J'ai les cours du CNED. Ils vont d'ailleurs bientôt arriver. J'ai arrêté le collège parce qu'on voyage beaucoup, et changer de collège, c'est pas facile.

**Punkie :** J'aimerais le camion-école, sur le terrain. Ca m'éviterais d'avoir à me lever tous les matins pour aller à l'école. C'est trop long, toute la journée.

**ARTAG :** Vous voulez faire quoi plus tard ?

**Punkie :** Moi je veux être coiffeuse.

**Chanel :** Et moi, je vais chiner."

Propos recueillis par S. F. ■



"Avant j'étais en caravane. Je voyageais en France, un peu partout. Maintenant j'habite en appartement, depuis 7 ans. Je suis super bien. J'ai le confort, je me suis adaptée. J'aime partir, mais j'aime revenir chez moi, retrouver mon nécessaire et ma commodité. Ça n'a pas de prix."

Gratienne DUCULTY ■



# L'école

L'école d'autrefois était différente pour les Voyageurs. Moi, je n'ai pas vécu cette forme de scolarité, j'ai eu une scolarité normale, mais pour d'autres Voyageurs, ça a été tout autre chose. D'abord les Voyageurs faisaient de place en place, les enfants n'avaient pas le temps de s'habituer à leur nouvelle école, quand ils y allaient ! Quand ils arrivaient, ils n'avaient pas l'accueil qu'ont les enfants maintenant. Ils étaient regardés comme des moins que rien, les insultes fusaient de toute part ("race à poux", "sales gitans, bohémiens", "voleur de poules"...). En classe, les enfants étaient au dernier rang, le maître ou la maîtresse ne s'occupait pas d'eux. Ils étaient en classe car c'était une obligation, mais pour les autres enfants et les instituteurs ils n'existaient pas. C'est pourquoi beaucoup de Voyageurs ne savent ni lire ni écrire. Aujourd'hui les temps ont changé. Les instituteurs ont le droit même le devoir d'instruire et de transmettre le savoir à tous les enfants, qu'ils soient de race ou de religion différente. Qu'il soit voyageur, gadjo, les enfants ont tous les mêmes droits. Sous prétexte qu'on est de race différente, on ne doit pas être mis au rancard ou laissé pour compte dans le fond d'une classe. Nos enfants aussi ont le droit d'avoir un avenir, il ne tient qu'à nous parents de faire en sorte que nos enfants réussissent sur le plan scolaire, et avec l'aide de leurs instituteurs. Parlez-leur de votre propre expérience sur le plan scolaire ; dites-leur les difficultés que vous avez rencontré étant enfant à l'école. Il faut leur faire comprendre qu'apprendre, c'est savoir et que le savoir c'est important dans la vie d'un enfant.

Violette HOSPICE ■

## A l'école...

**"Artag :** Tu voulais parler de quoi ?

**Nathalie :** De la relation entre les Gavalé (les Gadjé) et les Voyageurs à l'école.

Comment elle est cette relation ?

Il y a certains Gadjé qui sont gentils et d'autres qui nous aiment pas trop.

Qu'est-ce que tu voudrais dire à ceux qui ne vous aiment pas trop ?

Il faut qu'ils arrêtent de nous insulter, de raconter n'importe quoi. Ils sont ni pires ni meilleurs que nous !

Est-ce qu'un jour, tu penses qu'ils pourront être gentils avec vous ?

Oui. S'ils arrêtent de nous insulter. Parce que je suis une Voyageuse, il faudrait que je sois moins intelligente qu'eux. Malheureusement, je suis plus douée et mure que certaines.

Ca te fait quoi les insultes ?

Ca me met en colère. Des fois, je ne comprends pas pourquoi ils m'insultent. Même s'il y a de la jalousie, cela ne justifie pas les insultes.

Tu réponds aux insultes ?

Oui, tout dépend de l'insulte. Si on jure les morts, direct je tape. Si on m'insulte de "sale gitane", je cherche à comprendre :



"pourquoi tu dis ça ?" ou "excuses-toi". Si elle ne s'excuse pas, je m'énerve. Pour certaines insultes, je m'en fous. Ca m'énerve quand ils disent que je ne suis pas comme eux, que je suis moins bien qu'eux. Ce qui est totalement faux.

Et dans l'ensemble à l'école ?

Il y en a certains avec qui je m'entends bien. Il n'y a pas de différence, que je sois Voyageuse et pas eux. Il y a certains garçons qui m'aiment bien, d'autres non, mais ils ne m'insultent pas."

Nathalie Céline HOSPICE ■

Ce témoignage a été écrit par 3 jeunes adultes dans le cadre d'un atelier d'écriture de la "souris verte", antenne mobile du Centre Ressources Illetrisme Auvergne.

"Bonjour, on s'appelle David, Maël, et Moïse. Nous sommes des Voyageurs, et nous habitons Riom. On va vous dire comment ça se passe la vie des Gitans. Certains nous prennent pour des méchants, mais nous ne sommes pas méchants. Parmi vous, Gadjé (sédentaires), combien sont venus à notre rencontre ?

Ceux qui nous jugent si mal ne nous connaissent même pas.

Venez voir chez nous, nous ne sommes pas méchants. Pour passer vos vacances, vous louez parfois des roulottes, venez voir chez nous, garçons 63, des caravanes à chevaux, vous en verrez de vraies.

Lorsque vous entendez des guitares, du flamenco, vous trouvez ça bien... Quand vous entendez des chansons gitanes, vous aimez bien.

Mais quand vous voyez des caravanes et des Gitans, vous avez peur. Vous les sédentaires, et nous les Gitans, nous sommes pareils : vous passez vos vacances dans les caravanes, nous on y vit. Comme vous à la maison, nous c'est pareil dans la caravane. On passe notre vie dans les caravanes, vous dans les maisons. Quand vous écoutez du flamenco, vos oreilles s'ouvrent, mais pourquoi votre cœur ne s'ouvre pas ? il pas quand vous voyez des caravanes ? On a fait ce témoignage pour que vous compreniez ce qui se passe dans la vie des voyageurs... Du bon et du mauvais il y en a partout...

Alors ouvrons notre cœur pour laisser le bon rentrer..."



Depuis les années 50 des Gens du Voyage, appelés nomades encore à cette époque, rencontrent régulièrement des Gadjé. Des liens se sont tissés au fil des années, et ont abouti, en 1985, à la création de l'ARTAG. L'histoire ne s'arrête pas là : depuis 20 ans, l'association rassemble Voyageurs et Gadjé autour de valeurs de défense des intérêts des communautés de Voyageurs. Retour sur un demi-siècle de découverte mutuelle, retour sur un demi-siècle de rencontres et d'échange.



## Ah les colonies !

Nous avons l'âge que l'ARTAG a aujourd'hui... Nous étions une poignée de filles et de garçons, étudiants dans des disciplines diverses. Mouloudji chantait "Mon pote le gitan", M. Join-Lambert, Conseiller d'Etat, créait à Paris la revue Etudes Tsiganes, Pierre Scize, journaliste et grand chroniqueur, publiait à la Table ronde "La tribu prophétique". Un marchand forain, faisant partie de

ceux que l'on n'appelait pas encore "Gens du Voyage", avait été soupçonné d'être l'auteur de ce crime affreux qui deviendra l'affaire Dominici. "J'y étais, nous dit Pierre Scize. La police judiciaire enquêtant sur le crime de Lurs avait interrogé un marchand forain. Sa présence avait été signalée sur les lieux du crime la veille du drame. Elle s'expliquait on ne peut plus naturellement par le hasard et les nécessités de son commerce. Le forain (NDRL - à l'époque titulaire d'un carnet anthropométrique) se trouva par ailleurs être le plus brave homme du monde". La presse de l'époque avait écrit : "Le Romanichel a été laissé en liberté".

Cela se passait il y a un demi-siècle, nous avions 20 ans, nous chantions "mon pote le Gitan" et nous avons décidé, poignée de filles et de garçons aidés par le père Chenu, jésuite, de faire chaque année une colonie avec les enfants de "Romanichels", comme disaient certains.

Nous choisissions chaque fois un lieu différent, à la campagne. Nous ne savions jamais à l'avance combien d'enfants nous aurions. Nous avions un car, le plus souvent celui d'une autre association lyonnaise "Les amis du jeudi dimanche", et nous

passions sur les terrains ; Nous emmenions qui voulait venir de 12 à 18 ans. Pourquoi venaient-ils ? Pourquoi les parents nous les confiaient-ils ? Parce que c'étaient eux, parce que c'était nous. Les parents avaient sans doute confiance en nous... parce que nous allions les voir régulièrement sur leurs terrains et les enfants connaissaient très bien l'équipe.

Certains devenus adultes parlent encore de ces colonies, où sans programme bien défini, l'équipe passait quelques jours avec eux, ce qui permettait de mieux comprendre leur mode de vie et celui de leurs parents. Au retour nous racontions aux parents "la colonie" et parlions déjà de celle de l'année suivante.

La vie des Voyageurs a changé. Les colonies se sont arrêtées. Mais leur souvenir reste un lien très fort entre Voyageurs et Gadjé.

Jean BONNARD ■



## Un engagement dans la durée

André et Jean Pierre, aujourd'hui membre du Conseil d'Administration de l'ARTAG, nous racontent les liens qui les unissent aux Voyageurs depuis les années 50.

**Le Monde Tsigane :** "Connaissez-vous des Voyageurs depuis longtemps ?

**André M. :** En effet, étant étudiant à Lyon en 1956, j'ai fait partie, grâce à Jean-Pierre d'un groupe organisé en association qui avait des activités avec les nomades (à l'époque, on ne parlait pas encore de "Voyageurs"). Notre but était de lier des relations d'amitié par des visites régulières sur les terrains et d'offrir aux enfants des vacances à la campagne, car beaucoup de familles étaient sédentarisées dans des conditions très dures, par exemple à Gerland dans des wagons de tramway posés sur des plots de béton.

**Jean-Pierre M. :** Pendant 3 ou 4 ans, à la fin des années 50, j'ai effectivement rencontré des Voyageurs. Nous organisons, avec d'autres étudiants comme moi, pour les enfants Voyageurs des colonies de vacances.

**Le Monde Tsigane :** Avez-vous gardé des liens avec les Voyageurs ?

**AM. :** Mon travail m'a entraîné loin de Lyon et a interrompu cette relation, mais mon retour sur Lyon et la prétraite m'ont donné la disponibilité pour un engagement à l'ARTAG qui alors n'avait plus de trésorier.

**JPM. :** Après mes études, faute de temps, j'ai arrêté cet engagement, mais j'ai gardé des liens avec certains Voyageurs. J'en ai revu certains lors de mariages... auxquels j'étais invité. J'ai rejoint l'ARTAG en 1999, au sein du Conseil d'Administration. J'avais plus de temps...

**Le Monde Tsigane :** Votre engagement à l'ARTAG est-il le même que lorsque vous étiez étudiant ?

**AM. :** Il est le même dans ma conviction que des ponts sont nécessaires entre communautés si on veut lutter contre les exclusions qui ont abouti aux camps d'internement et de concentration.

Il est très différent car les objectifs et les moyens ne sont pas les mêmes. L'action de l'ARTAG est professionnelle et repose sur ses salariés. J'apporte à l'ARTAG mes compétences de gestionnaire à un poste de bénévole qui est très technique.

## Et un jour naquit l'ARTAG

En 1985 est née l'ARTAG, l'Association Rhodanienne des Tsiganes et de leurs Amis Gadjé. Elle est la formalisation, l'officialisation des liens qui unissent depuis les années 50 Voyageurs habitant ou séjournant dans le département du Rhône et Gadjé. L'équipe qui a permis son existence et son développement croyait au bien-fondé et à la pertinence d'un tel outil de re-présentation.

Au commencement, se sont réunis quelques Gadjé ayant fait les colonies, ou qui avaient des contacts avec les gens du Voyage dans le cadre de leur travail (accom-

pagnement social notamment), et quelques Voyageurs ayant la motivation de défendre leur cause, la faire avancer pour améliorer les conditions de vie de leur communauté, sans qu'elle y perde son identité.

Anne-Marie Bellon, Blacki, le Père Busch, Marie-Claire Bortolotti sont des noms qui reviennent souvent dans la bouche de ceux qui racontent la création de l'ARTAG. Mais bien d'autres ont contribué à l'existence et au développement de la structure.

L'article 2 des statuts définit la nécessité et le projet associatif :

"Cette association a pour but de contribuer, en Rhône-Alpes, à la promotion sociale, à la reconnaissance culturelle, économique et professionnelle des populations Tsiganes.

Elle veut promouvoir toute forme d'entraide matérielle et morale visant l'amélioration des conditions de vie de ces populations.

Elle se donne aussi pour but la lutte contre toute forme de discrimination raciale."

Aujourd'hui, 20 ans après, l'ARTAG compte 14 salariés. Les domaines d'intervention se sont ajustés selon les

besoins des Voyageurs. Les valeurs défendues il y a 20 ans lors de sa création animent encore l'équipe salariée et bénévole.

Plus que jamais l'action de l'ARTAG permet de faire connaître et reconnaître les spécificités, les valeurs et les besoins des Gens du Voyage. L'objectif de passerelle projetée à terme la disparition de l'association, une fois le relais passé, une fois les conditions de vie des Voyageurs reconnues et respectées, mais il est des causes qui demandent du temps. Et ce temps, l'ARTAG le prend...

S. F. ■

## L'association, un bon modèle pour la représentativité des Gens du Voyage ?

**JPM.** : J'ai toujours préféré les actions de terrain. Je suis utile aujourd'hui sur les questions de santé. On a fait, par exemple, tout un travail de prévention auprès des familles, en se rendant sur leur lieu de vie, suite au diagnostic de santé communautaire réalisé par Médecins du Monde en 2002.

**Le Monde Tsigane** : Les rapports avec les Voyageurs ont-ils changés ?

**AM.** : Bien sûr car les rapports avec les Voyageurs sont surtout lors des réunions (Conseil, Bureau...). On a moins l'occasion de créer des liens d'amitié. Je souhaite que l'ARTAG favorise ces contacts. Et justement, fêter ensemble les 20 ans de l'ARTAG est une magnifique occasion !

**JPM.** : Sur les terrains, peu de changements, bien que le sentiment de paupérisation ait augmenté depuis 30-40 ans. Mais le contact est le même, aussi convivial. Au CA, le travail est intéressant, mais l'approche des événements différente. Lors de confrontation sur des points de vue divergents, la parole des Voyageurs prédomine toujours dans la prise de décision. Ces 20 ans concrétisent un cheminement...

Propos recueillis par S. F. ■

Mikaï nous raconte les liens qui l'unissent depuis des décennies aux Gadjé proches de l'ARTAG.

*"J'ai fait les colonies, avec Georges et Agnès Calvet, André Maulard... et d'autres Gadjé. C'était en 60-61, j'avais 10-11 ans. On partait en car avec pleins d'autres Voyageurs, des enfants, des ados et aussi des adultes. On faisait des jeux, du feu le soir, certains dansaient, ou jouaient de la guitare. On découvrait des villages, on marchait. On se baignait dans les rivières, c'est d'ailleurs là que j'ai appris à nager. Mes sœurs plus âgées et moi, on est partis 4-5 fois peut-être, je ne sais plus ; mais ce sont des beaux souvenirs. Ma famille connaissait très bien Georges et Agnès, ils venaient souvent chez nous. On a gardé des liens avec eux après les colonies. On a toujours habité à Villeurbanne, dans les quartiers Croix-Luizet, Pont de Cusset.*

*Plusieurs années après, on a rencontré Anne-Marie (Bellon). Elle venait sur le terrain, s'occupait des Voyageurs, aidait pour aller à l'école. Elle a fait des très bonnes choses pour les Voyageurs ; Ce n'était pas que des paroles, mais des actes. Ce qu'elle faisait a vraiment aidé à améliorer la vie des Voyageurs. Anne-Marie était proche des Voyageurs, elle les comprenait.*

*Ensuite, elle nous a parlé de l'ARTAG, comme association de défense des Voyageurs. Surtout en ce qui concerne les terrains et la scolarisation. Ça se passait pas toujours très bien : On était souvent au fond de la classe, on nous traitait de "sales Gitans". On y est pas beaucoup allé. J'ai surtout appris à lire et écrire avec le Rachai et les sœurs qui nous faisaient le cathé.*

*Il y avait Georges et Agnès à l'ARTAG, au CA. J'y suis entrée aussi. Ce qu'on faisait ? On allait voir les maires pour les terrains, on faisait des réunions de rencontres avec les élus, les Gadjé. Au début, c'était pas facile. Il fallait un lieu, se faire connaître et reconnaître comme association, faire aussi connaître les Voyageurs. Il y a eu une bonne équipe à l'ARTAG, pour qu'aujourd'hui l'association en soit là où elle en est.*

*L'ARTAG a permis que les Voyageurs aient une adresse, ça c'est important. On aidait ceux qui ne savent pas lire et écrire à remplir les papiers.*

*Je ne pensais pas que des Gadjé s'intéressaient aux Voyageurs, qu'ils soient d'accord pour s'en occuper, les aider."*

Propos recueillis par S. F. ■

L'ARTAG fête cette année ses vingt ans. Elle est devenue une association respectable dans laquelle se sont investies ensemble Voyageurs et Gadjé. Comme beaucoup d'associations, elle a connu des victoires, des défaites et est toujours confrontée à des questions existentielles sur son utilité, son fonctionnement et son modèle de représentativité. En cela, elle rejoint les préoccupations du monde associatif contemporain : raréfaction du bénévolat, évolution de la représentativité et du militantisme, nouvelles formes de revendication. Tous ces éléments sont le fruit d'une évolution du positionnement des individus, des groupes sociaux et des pouvoirs publics et politiques. Dans ce contexte, l'ARTAG doit tracer son chemin et permettre à ses adhérents et plus particulièrement à ceux appartenant à la communauté des Gens du Voyage de trouver les formes de sa représentativité pour affirmer leurs besoins mais aussi leur culture. Ces particularismes ont une influence sur le fonctionnement associatif ; L'expérience de l'ARTAG nous conduit à nous interroger sur la pertinence de la représentativité des Gens du Voyage dans le système associatif.

L'association est un support privilégié pour faciliter la parole du citoyen. Elle est une forme d'organisation très usitée dans le travail social permettant ainsi aux pouvoirs publics de déléguer l'action publique en la rendant souvent plus efficace parce que située plus proche du terrain et des préoccupations quotidiennes des citoyen(ne)s. Mais aussi il faut bien le dire parce que cette formule pouvait être moins onéreuse.

Aujourd'hui, au-delà des attaques et des critiques dont il fait l'objet à partir de quelques affaires, le monde associatif est traversé par la mutation sociale profonde que nous connaissons. Beaucoup d'associations font le constat d'une raréfaction de leurs adhérents et surtout de l'engagement de ceux-ci. Plus objectivement, nous parlerons plutôt d'une dissémination de cet engagement associatif à travers de multiples associations et regroupements qui peuvent avoir une vie plus éphémère. D'une manière générale, les militants associatifs constatent un engagement associatif plus individualiste cherchant à satisfaire le besoin personnel, limitant parfois l'investissement associatif à une relation que nous pourrions qualifier de marchande.

Certes la montée de l'individualisme qui caractérise notre société contemporaine est un facteur déterminant dans l'engagement associatif. Mais il ne faut pas négliger le rôle du politique qui tend de plus en plus à instrumentaliser ces acteurs pour mener à bien ses objectifs, créant parfois une distorsion entre l'attente des adhérents ou des usagers et les décisions des responsables de l'association.

Et les associations des Gens du Voyage, comment vivent-elles ce mouvement perpétuel ? Lorsque nous parlons d'associations de Gens du Voyage, il faut rappeler que celles qui œuvrent pour cette population apparaissent comme étant de trois types :

- Les associations de service social qui se sont vu attribuées une mission auprès des Gens du Voyage par les pouvoirs publics, du fait de leur connaissance ou de leurs actions antécédentes. Ces associations, par leur connaissance ainsi acquise, ont été légitimement représentantes des Gens du Voyage par les pouvoirs publics et ce, souvent à leur corps défendant ;

- Des associations qui regroupent en leur sein des Gens du Voyage et des Gadjé, dont la naissance, la structuration et l'évolution s'est construite à la fois autour des besoins exprimés par les Gens du Voyage mais aussi autour des missions confiées par les pouvoirs publics, créant parfois des antagonismes internes lorsqu'il s'agit de définir des priorités ;

- Des associations composées exclusivement de Gens du Voyage qui ont toute légitimité pour représenter les Gens du Voyage mais souffrent d'un manque de moyens lié à leurs difficultés à répondre aux missions confiées par les pouvoirs publics.

Ces trois modèles d'associations présentent toutes des intérêts mais aussi des inconvénients majeurs dans leurs rapports aux pouvoirs publics :

Le premier offre aux pouvoirs publics une représentativité simpliste des Gens du Voyage leur permettant ainsi d'occulter des éléments ethnologiques, sociologiques et culturels primordiaux, facilitant l'aménagement de réponses toutes aussi simplistes. (On se satisfera de la parole des Gadjé.)

Le second par contre renvoie une image brouillée d'un professionnalisme teinté d'un militantisme qui fait peur, dont les pouvoirs publics peuvent se méfier. C'est l'efficacité finale de ces associations qui peut alors être interrogée, lorsque nous entrons dans le champ opérationnel de la construction de la réponse. (On se méfiera de ses propositions.)

Le troisième modèle invite très facilement à une vision communautariste de la problématique posée par les Gens du Voyage. Cette représentation très simplifiée d'une diversité de groupes peut faciliter l'avènement de réponses ethniques qui, en ce qui concerne les Gens du Voyage, représentent le danger ultime du communautarisme en créant des sources de divisions. (On créera une réponse parcellaire en se convaincant qu'elle répond à tous.)

Quel que soit le modèle, la représentation des Gens du Voyage interroge car elle ne les satisfait pas. Soit ils se vivent comme objet social, soit ils peuvent se sentir instrumentaliser ou pire encore comme exclu du débat qui les concernent. La responsabilité de ce phénomène ne peut être impliqué à un modèle ou bien à un acteur précis. Cette situation est plutôt la résultante d'une évolution lente pendant laquelle les différents acteurs s'attachant à leur modèle de représentativité ont contribué à ce phénomène. Les Gadjé ont parfois confisqué non intentionnellement la représentativité des Voyageurs aux intéressés eux-mêmes qui pour des raisons diffuses ne s'en sont pas saisi, laissant le champ libre aux pouvoirs publics de les intégrer ou non dans les processus décisionnaires.

Tout laisse à penser que nous sommes dans un paradoxe. Les Gens du Voyage se retrouvent mal dans le système associatif qui ne semble pas correspondre à leur système de représentation (la délégation de représentation n'existe pas sous la forme que les Gadjé connaissent). Cela s'oppose à l'attente des pouvoirs publics qui aspirent à avoir des interlocuteurs désignés dotés d'une délégation de pouvoir attribuée par leurs pairs. Pourtant il semble difficile d'imaginer une forme plus souple, plus démocratique et plus efficace de représentation du citoyen, en phase avec le mode de fonctionnement des pouvoirs décisionnels.

C'est bien là le défi qui est proposé aux associations qui œuvrent pour ou avec les Gens du Voyage. Elles doivent penser à la fois des fonctionnements spécifiques qui permettent la parole, la participation et la représentation des Gens du Voyage et, par ailleurs, persuader les pouvoirs publics de tenir compte de ces spécificités. C'est le prix de la réussite des programmes publics d'améliorations des conditions de vie des Gens du Voyage.

X. P. ■



## Les enfants du voyage,

Réalisation LYMAGE vidéo,

production ADAGV 79,

Ce documentaire de 24 minutes est consacré aux enfants du voyage. Sont abordés les thèmes de l'école, des métiers, de l'évolution des rapports entre Gadje et Voyageurs, de l'évolution de la vie des Gens du Voyage, de l'avenir de ces enfants dans le monde d'aujourd'hui.

Concernant l'école, parents, enfants et personnels éducatifs témoignent des situations vécues, de leurs opinions : l'importance de savoir lire et écrire, de continuer ou non le collège, de suivre l'école par les cours du CNED. Les peurs, rationnelles ou non, des parents et enfants par rapport au collège, les conséquences de la scolarité sur l'organisation autour du voyage et de la vie de famille.

Sont présentés aussi des outils qui permettent de motiver les enfants qui n'ont pas le niveau, une initiative d'un collège qui a mis en place un service de suivi scolaire pour les inscrits au CNED.

Concernant l'avenir de ces enfants, est abordé l'épineux sujet des métiers traditionnels et des exigences d'aujourd'hui : perpétuer la tradition familiale, ou au contraire ouvrir vers de nouvelles formes de subsistance ? Entre rêve et réalité, la vie de ces familles du voyage qui ne peuvent plus vivre comme "avant", la nostalgie d'une époque révolue où tout était plus simple... la vie qui change, les nouveaux besoins, les rapports qui évoluent, à l'intérieur du groupe comme ceux avec les Gadje.

Autant de témoignages pour comprendre les enjeux et la pression pour ces enfants qui, s'ils paraissent insoucians, ne le sont pourtant pas.

## Langue et culture, approche linguistique,

revue Etudes Tsiganes n°22, 2005

Ce numéro fait suite au numéro 16 publié il y a deux ans sur les pratiques langagières orales des communautés Tsiganes et Gens du Voyage. Avec ce second volet est abordé la langue écrite. Des éléments de linguistique complètent les articles liés à la standardisation des divers dialectes. Une troisième partie nommée "avenir" rend bien compte des enjeux liés à la dynamisation, l'utilisation et l'information autour de la langue Romani.

En effet, depuis plusieurs années la langue Romani symbolise (en partie) l'investissement et l'engouement tout récent des Tsiganes et Gens du Voyage, mais pas seulement, pour faire reconnaître l'existence de ces communautés à travers toute l'Europe. Se faire entendre pour prendre sa place... les enjeux liés à la langue dépassent de loin les problématiques de structure verbales, langagières, de syntaxe, grammaticales.

Ce travail d'unifier la langue de communautés diversifiées géographiquement et culturellement puisque vivant dans des pays de culture dominante différente, est l'engagement de tout un peuple pour la défense et la reconnaissance de ses spécificités.

## Les institutions, un espace de rencontres,

revue Etudes Tsiganes n°21, 2005

Ce numéro a été élaboré à partir d'un colloque organisé en 2002 par l'Institut d'ethnologie méditerranéenne et comparative à Aix-en-Provence. Le but étant de "poser de nouveaux regards sur les moments de rencontres entre Tsiganes et Gadje" comme l'écrit Marc Bordigoni dans sa présentation du numéro.

Il y est fait le constat du bouleversement (pas forcément négatif) du fonctionnement institutionnel quand des Tsiganes le côtoient. Ces interactions sont en effet régies par des préjugés, représentations de part et d'autre qui en altèrent le déroulement. Les situations décrites dans les articles sont le fruit de décennies –voire plus– de relations entre Gadje et Tsiganes, ils constituent un panel d'analyse et de témoignages de moments de rencontres dans différents domaines comme l'école, le logement, la santé, la justice. Les espaces de rencontres existent, les Tsiganes sont en lien constant avec le monde qui les entoure, la société des sédentaires –ou Gadje.

Ce dossier rend compte de quelques expériences de relations concernant l'amélioration des conditions de vie des Tsiganes, leurs manières de "s'intégrer" ou entrer en contact avec les Gadje ; ainsi que leurs multiples réponses, adaptées ou non.

De ces deux mondes qui se mêlent naît la difficulté de se comprendre, découlent des opinions, craintes, peurs et espoirs...

Ce numéro aura le courage d'énoncer l'indispensable prise en compte et analyse des comportements de chacun face à des interlocuteurs dont le mode de fonctionnement est totalement différent. Comme préambule à de nouvelles relations, moins conflictuelles ou tout au moins chargées de compréhension et d'égards.

## Poum Tchak, film documentaire sur le jazz manouche

Réalisation Cédric Lemoine ;

Production Association le temps du poulailler, 2004

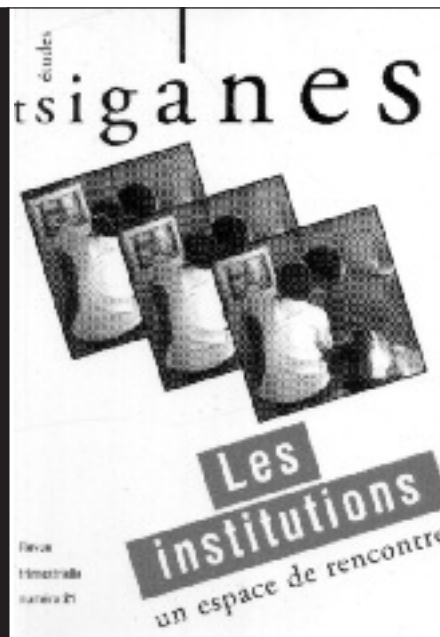


Ce documentaire nous plonge pendant 26 minutes dans l'univers musical du jazz manouche. Une invitation à écouter de longs extraits musicaux, alternés avec les témoignages de quelques-uns des plus grands noms de ce style musical. Un hommage au maître, Django Reinhardt, qui a su faire naître et devenir immortelle cette musique... Même s'il a fallu attendre 50 ans pour qu'un engouement soudain pousse les musiciens sur le devant de la scène. C'est tout l'esprit de Django que l'on découvre ici, comme le montrent les images du festival de Samois-sur-Seine, dédié à ce prodigieux musicien.

Dans ce documentaire, on découvre une musique intense, des mains qui courent sur des guitares, ainsi que le décor quotidien de ces musiciens ; en toute simplicité, une caravane, un auvent et la famille, tout autour. Si ça ressemble à du jazz, ce n'en est pas seulement.

S. F. ■

Ouvrages en consultation au centre de documentation de l'ARTAG.  
Pour toute information, contactez Sabine FRESSARD à l'ARTAG :  
04 78 79 60 80



## L'ASSOCIATION ARTAG

## Les rencontres du GIE CATHS

Les 16 et 17 septembre a eu lieu une rencontre du GIE qui regroupe les associations toulousaines (le CCPS et La Goutte d'eau), parisienne (l'ADEPT) et lyonnaise (l'ARTAG), ainsi que le cabinet d'architecture Studio K et Préf'aire, organisme chargé de la commercialisation de préfabriqués pour l'aménagement des aires d'habitat. A ces membres se sont joints des partenaires associatifs et techniques. La journée du 16 a surtout été un temps de réflexion sur nos modes d'actions et sur les objectifs de ce GIE, tant en terme de diagnostic social, d'accompagnement de projet que de concep-

tion et de réalisations des habitats (aires d'accueil ou habitats adaptés...). Le GIE n'est pas seulement un outil technique et économique ; il est aussi un moyen de transmettre la culture des Gens du Voyage, de faire connaître les besoins de ces familles afin que les collectivités ne s'engagent pas dans des opérations illusoire ou bien inadaptées. Un projet d'habitat des Gens du Voyage, c'est aussi la nécessité d'inclure les personnes et leur vision du monde dans le projet.

Le lendemain, une rencontre ouverte à toutes les collectivités de la région Rhône-Alpes a permis de rencontrer différents acteurs techniques, politiques et associatifs et d'évoquer à travers les questionnements, une méthodologie d'accompagnement de projet ainsi que des réponses techniques concernant l'aménagement. Mais ce

temps de travail et d'échange a d'abord montré que le travail en réseau est plus que nécessaire pour apporter des réponses cohérentes aux collectivités et satisfaisantes pour les Voyageurs.

X. P. ■

## Les Brosses, 50 ans déjà

Le 12 juillet 2005 sur le quartier des Brosses a eu lieu la diffusion de plusieurs documents : vidéos, photos, diapositives retraçant quelques éléments de la vie des Brosses de 1959 à nos jours. Cet événement intitulé "soirée mémoire" a été initié par une Voyageuse qui souhaitait se replonger

dans l'histoire de son quartier. Nombreuses ont été les personnes à s'impliquer dans la préparation de la soirée, que ce soit dans la recherche de documents ou le choix de photos. On peut lister l'ARTAG, les éducateurs de prévention, le foyer des Sans Abris, les Voyageurs et autres habitants de la commune. La participation de chacun, la forte mobilisation le soir même montrent avec évidence l'intérêt de faire mémoire de la vie de ce quartier.

Il semble que d'autres documents vidéos existent. Ceci annonce une nouvelle soirée en perspective. Elle pourrait s'étendre plus largement sur le quartier Joliot-Curie et montrer comme le souhaitait une Voyageuse notre "capacité à vivre ensemble Voyageurs et Gadje".

Josette ABBADIE ■

# L'autorité de l'Etat réside dans l'humilité des responsables qui le servent et non dans l'arrogance des ambitieux qui s'en servent

Le 9 septembre 2005, s'adressant à tous les préfets de France, M. Sarkozy ministre de l'Intérieur a donné des directives, à propos des Gens du Voyage, qui interpellent toute conscience démocratique au regard des fondements, principes et valeurs de notre république.

Ainsi, dans un discours imprégné de certitudes à l'emporte-pièce, le Ministre fustige, interpelle et ordonne. Ces quelques extraits sont le reflet du ton et des propos que les préfets ont dû subir.

**“A propos des stationnements illicites des Gens du Voyage, je vous demande d'accorder chaque fois que possible le concours de la force publique.”**

Le ministre avait pourtant admis, après sa "loi sur la sécurité intérieure", que l'expulsion et le concours de la force publique seraient refusés sur les communes qui ne sont pas en conformité avec la loi de juillet 2000, qui donne obligation de créer des aires d'accueil pour les Gens du Voyage dans les deux ans. Malheureusement, à peine 10 % sont réalisées à ce jour

Pourtant cette même loi prévoit que faute de réalisation dans les deux ans, le préfet peut se substituer à la collectivité et décider de la création de l'aire d'accueil sur le territoire concerné. Aucune allusion du Ministre sur ces dispositions ! Aucune consigne pour faire appliquer la loi qui exige l'établissement des "schémas départementaux" ! Est-ce étonnant d'ailleurs, quand on sait qu'au moins 30 départements ne sont pas en conformité avec la loi, parmi

lesquels le département des Hauts-de-Seine dont je vous invite à rechercher qui en est le Président !

**“...En attendant la mesure législative pour "encastrer" le délai dans lequel le juge doit prononcer une expulsion...”**

La justice va-t-elle être sommée d'ordonner des expulsions, dans un délai fixé et avec le concours de la force publique ? Les préfets et les juges peuvent-ils accepter d'exécuter cette "sale besogne" sans se référer aux valeurs dont ils sont les garants pour les premiers, à l'indépendance et la faculté d'appréciation que la loi leur confère pour les seconds ?

Et ils vont aller où, ces "Gens du Voyage" ? Chassés d'un lieu à l'autre, sans pouvoir "se poser" sur un terrain légal qui n'existe pas ! Aucune réponse au vrai problème, mais la création d'une nouvelle situation qui suscite l'insécurité et la peur chez les Gens du Voyage, et qui conduit au conflit frontal qui sera "régulé" par la force !

**“N'hésitez pas à solliciter les forces de police et de gendarmerie qui doivent engager les moyens nécessaires et qui disposent de techniques éprouvées.”**

Est-ce une déclaration de guerre ? Quel danger font donc courir à la République ces familles françaises qui ont un mode de vie en caravane, avec femmes, enfants et vieillards, contraints de vivre dans l'illégalité faute de

terrains légaux ? A un problème d'habitat et de lieux de vie, on ne répond pas avec la police et la gendarmerie, mais avec les services sociaux et ceux du logement ! Donnons les moyens de travailler à Monsieur Borloo ! Il a certainement aussi des "techniques éprouvées" pour répondre aux besoins humains de l'habitat, qui m'inquiètent moins que "les techniques éprouvées" de la police et de la gendarmerie. Ce n'est pas de "techniques éprouvées" dans les expulsions dont on a besoin, mais de parcelles de terrains, de considération et de dignité, de dialogue et de concertation, de volonté politique tout simplement.

**“L'Etat impuissant à agir, alors que les moyens existent...”**

Le ministre ne fait allusion qu'aux moyens de police et d'expulsion. Mais pour répondre au vrai problème posé, l'Etat dispose de lois qu'il a la responsabilité de faire appliquer (loi du 5 juillet 2000), et dans cette loi, des moyens précis pour exiger sa mise en œuvre. Rien de tout cela dans les directives du ministre.

L'Etat doit-il seulement montrer sa force répressive ? Y compris en expulsant des familles sans se préoccuper de ce qu'elles deviennent ? C'est l'Etat aveugle, l'Etat brutal, l'Etat qui rejette au lieu de protéger ses propres citoyens ! C'est l'Etat qui rappelle les heures sombres de notre histoire où il a créé et maintenu de 1940 à 1946, sur le territoire national, plus de 30 camps d'internements de Tsiganes français dont les enfants et petits enfants sont ceux que l'on expulse en 2005, avec des "techniques éprouvées" !

**“Je ne veux pas que l'Etat reste passif face à des**

**situations que les Français n'acceptent pas.”**

Les Gens du Voyage sont des Français à part entière, et ils n'acceptent pas cette situation d'indignité et de rejet dont ils souffrent dans le pays qu'ils aiment, comme beaucoup d'autres français sédentaires, passionnément attachés à la diversité et la richesse interculturelle.

La situation des Gens du Voyage en France est dénoncée dans un récent rapport de l'Union Européenne, et par toutes les organisations de défense des droits de l'homme. L'Etat ne doit pas rester passif, certes, mais pas seulement avec ses forces de police et de gendarmerie ! L'Etat devrait commencer par mettre en œuvre et en urgence, la loi de juillet 2000 pour créer les aires d'accueil et son volet annexe pour créer des terrains familiaux et d'habitat adapté. Les réseaux associatifs sont en attente de cette heureuse nouvelle pour prêter leur concours à une bonne réalisation des projets qui feront peu à peu s'estomper les conflits au profit du mieux vivre ensemble.

**“...ne pas agir ... cela procure aux fautifs un sentiment d'impunité.”**

Non, M. le ministre, la grande majorité des Gens du Voyage ne sont pas des fautifs. Ils sont les victimes d'une situation lancinante où la France remet toujours à plus tard la réalisation des terrains d'accueil et d'habitat indispensables, quitte à ne pas appliquer la loi.

Ce n'est pas un sentiment d'impunité qu'ils éprouvent, mais un sentiment de rejet et d'injustice profonde, de mépris voire d'acharnement à leur égard.

Pour commencer à pacifier les esprits et à régler les lourds problèmes qui s'accumulent, ce n'est pas la force et la police qu'il convient d'envoyer. C'est le dialogue pour construire enfin, ensemble, avec les Gens du Voyage, les lieux de vie et d'activités auxquels ils aspirent depuis si longtemps. Nous avons vu certains préfets s'engager courageusement dans cette voie du dialogue et du respect mutuel. Les directives qui leur sont données aujourd'hui sont contraires à l'éthique républicaine, contraires à la patrie des droits de l'homme, contraires au bon sens, contraires à l'efficacité espérée.

La cohésion et la paix sociales se construiront nécessairement avec tous les citoyens de notre pays, donc avec les Gens du Voyage qui ont droit à un autre regard, à une autre prise en considération.

L'autorité de l'Etat ne s'affirme pas seulement en montrant ses muscles. Il lui faudrait aussi montrer ses "terrains" et sa capacité à écouter et prendre en compte tous les citoyens.

L'autorité de l'Etat s'appuie sur la légitimité d'un peuple, qui n'a pas exprimé à ce jour, son choix de l'usage de la force à priori, et qui attend de ses Ministres et de ses Préfets autre chose qu'un rôle de Shérif.

L'autorité légitime et l'honneur de l'Etat c'est d'abord d'appliquer et de faire vivre les symboles de notre république "liberté, égalité, fraternité", ce qui n'exclut ni la fermeté ni les sanctions, mais qui met en avant l'égalité, la justice, la dignité humaine et l'accès aux droits fondamentaux.

L'autorité de l'Etat réside dans l'humilité des responsables qui le servent, et non dans l'arrogance des ambitieux qui s'en servent.

Michel Mombrun ■  
Président de la FNASAT  
Gens du voyage



## "Incitation à la haine raciale"

Il semble, quand on se penche sur la presse, que ces temps sont ceux d'une certaine intolérance vis-à-vis de la différence. C'est pas nouveau, mais on le constate de plus en plus souvent et de plus en plus violemment. Peut-être est-ce l'effet de la politique de notre gouvernement, de la mondialisation (à l'heure de l'ouverture, chacun se replie sur son territoire, sur le local), ou de la dégradation du vivre ensemble... ? Alors les maires profèrent des insultes, chacun accuse celui qui n'est pas dans la norme d'être la cause de son malheur. Ces libres expressions, ce libre droit à la parole incarnée par les prises de parole des maires et autres administrés qui n'hésitent pas à tenir des termes racistes envers les Voyageurs ; ces signatures de pétitions contre l'implantation d'une aire d'accueil... sont relayés dans les médias, qui se font une joie de nourrir la peur et les sentiments d'intolérance et de non-compréhension des gens.

Une hostilité grandissante dans les médias, que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a enfin prise en compte. Rappelez-vous l'émission C dans l'air intitulée "Délinquance : la route des Roms" (diffusée le 11 février 2005) au cours de laquelle des propos injurieux et racistes proférés par des pseudo-experts et partisans de l'intolérance avaient fait réagir les collectifs et associations de défense des Gens du Voyage. Ils avaient déposé une plainte pour "incitation à la haine raciale". Le CSA vient de mettre en garde France 5, notamment sur l'amalgame entre une population et une forme de criminalité organisée, renforçant ainsi les préjugés racistes.

Dans la presse, on trouve de manière récurrente ces articles de Voyageurs qui s'installent de manière illégale sur un terrain parce qu'il manque d'aires d'accueil (il en existe très peu). La commune ou le propriétaire, suite aux plaintes et pressions des riverains, demande l'expulsion de ces familles qui n'ont rien à faire sur le lieu investi. Les familles sont invitées, de façon plus ou moins respectueuse, à quitter les lieux. On la retrouve un peu plus loin, faute de place ou d'existence d'une aire.

Quelle cohérence ? Aucune. Les communes qui jouent le jeu et ont respecté la loi sont trop peu nombreuses. Peut-être attend-t-on que les Voyageurs, blasés d'attendre des réalisations qui ont peine à voir jour, se sédentariseront en maison de leur propre gré ?

Les associations de défense des droits de l'Homme, de défense des intérêts des Gens du Voyage montent au créneau pour dénoncer les travers et les dérapages de certains. Ca change quoi pour le

quotidien de ces familles qui se font expulsées ? Qui vivent comme au moyen âge sans eau ni électricité, reléguées dans des lieux lointains pour mieux être cachés parce que personne ne prend la responsabilité de leur permettre de vivre en adéquation avec leur mode de vie ?

S. F. ■

## Est-ce que les valeurs de la démocratie (accès aux droits, égalité et respect) deviendront un jour réalité pour les Gens du Voyage ?

Selon un rapport du Conseil de l'Europe sur la situation des Roms et Sintis en matière des droits de l'Homme, nombreux sont les obstacles à l'exercice des droits fondamentaux dans la plupart des pays d'Europe. En effet, les Roms et Gens du Voyage subissent des discriminations dans tous les domaines de la vie : logement, aussi bien pour les personnes qui souhaitent ou sont sédentarisées, que pour les itinérants (expulsions violentes, sanctions exagérées...) ; éducation, emploi, santé, et aussi dans les relations avec les forces de l'ordre.

Au niveau juridique, les Roms et Gens du Voyage prennent conscience de leurs droits ; ils sont de plus en plus nombreux à aller en justice pour les faire valoir.

Peu de Roms sont associés aux décisions les concernant. Le droit des minorités n'est pas intégré dans les structures de l'Etat, les manières de faire restent discriminantes. Malgré l'arsenal législatif, peu d'améliorations au niveau local. Le rapporteur, M. Gil-Robles, constate un manque certain de volonté politique.

Il recommande notamment pour les forces de l'ordre des sanctions pour les violences commises ainsi que des formations sur les droits de l'Homme. Cette attitude anti-rom dénoncée dans ce rapport est constatée de manière fréquente ces derniers temps par le Conseil de l'Europe, les collectifs d'associations. Banalisé par les médias, le sentiment anti-tsigane trouve ses partisans dans toutes les couches de la société. Peut-être devrait-on prévoir ces formations sur les droits de l'Homme pour chacun, simple citoyen ou représentant du peuple, puisque respecter celui qui est différent doit aujourd'hui s'apprendre.

S.F. ■

## Quel accueil !

Il y a parfois des mots tellement difficiles à entendre que nous avons l'impression qu'ils n'existent pas. Serait-ce le cas du mot accueil ?

La communauté de communes des Portes de la Dombes a, dans le cadre de la mise en place du schéma départemental de la réalisation des aires d'accueil des Gens du Voyage, décidé de construire cet équipement sur la commune de Jassans. Soit dit en passant le lieu d'implantation laisse à penser que nos édiles ont dû lire écueil à la place d'accueil.

Ce printemps, un Voyageur qui passait sur la route s'est arrêté pour regarder les travaux. Attiré par une couleur fluo sur un mur d'un des bâtiments, comme le montre la photo, il a pu constater que l'accueil dans ce coin de France ne serait pas forcément une partie de plaisir. Cette inscription est restée visible toute la durée des travaux ; elle n'a été recouverte que lorsque les bâtiments ont été peints.

En 2005, la discrimination et le racisme se portent bien ; Et lutter contre n'est pas seulement un devoir mais une impérieuse nécessité si nous voulons continuer à faire société.

Cet acte conduit à deux conclusions. Celle de l'ARTAG : La mise en place des schémas départementaux relève d'une volonté politique qui propose à la fois une stratégie de connaissance et de reconnaissance de groupes culturellement différents et une stratégie d'imposition de la règle républicaine du droit pour tous. Celle du Voyageur : Lorsqu'un graffiti est écrit sur un mur de la ville, on crie au scandale et on l'efface rapidement... sauf s'il vise les Voyageurs.

X. P. ■



## ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) à "Monde Tsigane"

Pour un an (soit 4 num ros, partir de la date d'abonnement)

● **Abonnement d'un an (soit 4 numéros)**

un seul exemplaire  15 €  7,5 € étudiants et bénéficiaires des minima sociaux  
5 exemplaires  20 €  
10 exemplaires  25 €

Pour tout autre nombre d'exemplaires, contactez-nous au 04 72 04 16 80

● **Abonnement de soutien d'un an**  76 €

## ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et verse une cotisation annuelle de 15 €  
(L'adhésion ne donne pas droit gratuitement à l'abonnement au journal)

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

..... CODE POSTAL ..... VILLE .....

TELEPHONE ..... E-mail .....

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex

## Monde Tsigane

Artag

Editeur : Artag / 15 ch A.Renoir  
69120 Vaulx-en-Velin / LYON FRANCE  
Tél : 04 72 04 16 80 / Fax : 04 78 82 06 88  
E-mail : artag@wanadoo. fr

L'Artag est une association fédérée au réseau de la FNASAT

Directeur de publication : Franck SICLER

Directeur de rédaction : Philippe ETIENNE

Comité de rédaction : Jean BONNARD  
Violette BORTOLOTTI  
Marie CANNIZZO  
Sabine FRESSARD  
Xavier POUSET  
Arlette PREVOST

Conception Graphique : N. NAVARRE

Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 €

Abonnement annuel : 15 €

CPPAP : 0404 G 81529  
N° ISSN : 1631-2473  
Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2005  
Nombre de pages : 8  
Tirage : 1000 exemplaires

Trimestriel :

Janvier / Avril / Juillet / Octobre